

**ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES
ÉTUDES, SECTION DES SCIENCES
RELIGIEUSES. L'ÉVANGILE DE
PIERRE ET LES ÉVANGILES
CANONIQUES**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649771660

École Pratique des Hautes Études, Section des Sciences Religieuses. L'Évangile de Pierre et les Évangiles Canoniques by A. Sabatier

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

A. SABATIER

**ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES
ÉTUDES, SECTION DES SCIENCES
RELIGIEUSES. L'ÉVANGILE DE
PIERRE ET LES
ÉVANGILES CANONIQUES**

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES

L'ÉVANGILE DE PIERRE

ET

LES ÉVANGILES CANONIQUES

PAR

Auguste
A. SABATIER

DIRECTEUR ADJOINT POUR L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

AVEC

UN RAPPORT SOMMAIRE SUR LES CONFÉRENCES

DE L'EXERCICE 1892-1893

ET LE PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'EXERCICE 1893-1894



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIII

Scientia Libera

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.
SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES.

PRÉSIDENT : **M. Albert RÉVILLE**, professeur au Collège de France.

SECRÉTAIRE : **M. Jean RÉVILLE**, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études.

Extrait du règlement intérieur approuvé par M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes le 5 mars 1886.

La Section des sciences religieuses de l'École pratique des Hautes Études a pour objet de diriger et de préparer les jeunes gens qui désirent se consacrer à des travaux d'érudition.

Il n'est exigé de ceux qui veulent s'y faire inscrire aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité. Les candidats au titre d'élève sont soumis à un stage. Les propositions pour l'admission définitive sont présentées au Ministre à la fin de chaque année scolaire. La Section admet aussi des auditeurs libres après inscription au secrétariat.

Les candidats-élèves et les auditeurs choisissent les conférences qu'ils veulent suivre. Les professeurs peuvent exclure ceux qui leur paraissent insuffisamment préparés. Les personnes admises aux conférences sont tenues de s'inscrire sur le registre avant chaque leçon. Toute absence prolongée doit être justifiée.

Le cours d'études est de trois ans, y compris l'année de stage. L'année scolaire commence le 1^{er} novembre; elle finit le 15 juillet. Les conférences sont suspendues du 25 décembre au 5 janvier, pendant la semaine sainte et pendant la semaine de Pâques.

Pendant la troisième année d'études ou pendant l'année qui suit, les élèves qui veulent obtenir le titre d'élève diplômé remettent au Directeur de la conférence dont ils font partie un mémoire sur une question d'histoire ou de critique religieuses. Ce mémoire est présenté par le Directeur à la plus prochaine séance du Conseil. Il est nommé une Commission de deux membres, à laquelle le Président de la Section a toujours le droit de s'adjoindre, et qui est chargée d'examiner ce mémoire. Sur l'avis favorable de cette Commission, l'élève est autorisé à faire imprimer son mémoire dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat spécial de la Section, à la Sorbonne.

Les élèves ou auditeurs sont admis à la Bibliothèque de l'Université sur la présentation d'une carte portant le timbre de la Section.

599
P486.8
S113 ev
1893

L'ÉVANGILE DE PIÈRE

ET

LES ÉVANGILES CANONIQUES.

Tout semble avoir été dit sur ce fragment d'évangile déjà célèbre, rapporté d'Égypte par MM. Grébaut et Bouriant⁽¹⁾. Le texte, un peu trop rapidement copié tout d'abord, en est aujourd'hui vérifié, corrigé, établi⁽²⁾. On a été unanime à y reconnaître la fin d'un *évangile de Pierre*, lu au culte public dans certaines églises d'Orient au 1^r siècle, mentionné par Origène, toléré, puis critiqué et interdit par Sérapion, évêque d'Antioche vers l'an 200 (EUSEBE, H. E. VI, 12), légèrement teinté de docétisme, ce qui finit par le faire exclure de l'usage orthodoxe et du canon biblique.

Il serait inutile de revenir sur tous ces points d'histoire littéraire ou de paléographie, aujourd'hui parfaitement élucidés. Mais, après le bruit fait autour de ce document nouveau, on doit se demander de quel profit il peut nous être, soit pour avancer notre connaissance positive de la vie de Jésus, soit pour résoudre le problème de la formation et de la survivance exclusive des quatre

⁽¹⁾ *Mémoires publiés par la Mission archéologique française du Caire*, t. IX, fasc. 1, p. 137-147, 1892.

⁽²⁾ A. Lods, *L'Évang. et l'Apoc. de Pierre*, publiés pour la première fois d'après les photographies du manuscrit de Giséh, 1893. — C'est d'après le texte de M. Lods que toutes les citations

sont faites dans la présente étude. — Comparez *l'Évang. et l'Apoc. de Pierre*, fac-similé du manuscrit, reproduit en 34 planches en héliogravure sur cuivre, 1893. — Pour la bibliographie déjà très riche, nous renvoyons également au volume de M. Lods. Elle s'enrichit encore tous les jours.

évangiles reçus dans le Nouveau Testament. C'est cette question de la valeur propre de ce document, considéré en lui-même et dans ses rapports avec les textes canoniques parallèles, qui sera examinée dans ces pages.

La plupart des critiques qui déjà l'ont touchée ne nous paraissent pas l'avoir abordée par le bon côté, ni avoir appliqué avec assez de suite la seule méthode qui peut conduire à une solution positive; aussi leurs appréciations ont-elles été extrêmement divergentes. Les uns, frappés surtout de quelques éléments d'apparence antique, en ont fait une des sources principales de nos quatre évangiles. D'autres, au contraire, y voient une compilation, sans valeur ni originalité, des récits canoniques exploités purement dans un intérêt de secte. Entre ces deux extrêmes, toutes les opinions intermédiaires ont trouvé des représentants. A en croire quelques-uns, l'auteur n'a ni connu ni utilisé aucun de nos évangiles; d'après d'autres, il a suivi Marc et Matthieu; d'après d'autres enfin, il avait aussi Luc et Jean sous les yeux.

Pour soutenir l'une ou l'autre de ces opinions contraires, on a institué entre les textes la plus minutieuse comparaison; tous les rapprochements de mots ont été faits. La lexicologie et la grammaire ont donné tout ce qu'elles pouvaient fournir. Mais, quand il s'agit de récits stéréotypés déjà dans la tradition orale, on comprend très bien que les seuls critères de cet ordre ne suffisent pas pour établir des rapports de dépendance littéraire ou d'antériorité. A l'étude comparative des mots, il faut joindre celle des choses, c'est-à-dire des traditions en présence. L'examen de leur forme respective permet de les classer; or les classer, c'est la première condition pour les bien juger.

Toute tradition religieuse populaire obéit à une évolution dont les signes ne sont pas d'une interprétation douteuse. Avec quelque scrupule que fût répétée d'abord, dans les premières communautés chrétiennes, la tradition relative à la vie et à la mort du Christ, elle n'est pas restée longtemps stationnaire et identique à elle-

même. Plus une tradition est répétée, plus elle tend à s'enrichir. Plus elle s'éloigne de son berceau, plus elle se diversifie. La distance des lieux équivaut ici à la différence des temps. C'est une vie sourde mais intense, une sorte de végétation continue. Les formes traditionnelles d'un récit portent donc toujours en elles-mêmes quelque marque du temps et du milieu auxquels elles correspondent. Il est clair, par exemple, qu'une forme très simple et très hébraïque n'a pas pris naissance à Corinthe, ou qu'une forme d'inspiration hellénique ne vient pas de Jérusalem. Une légende du n^e siècle ne ressemble pas à une tradition galiléenne ou jérusalémite du temps de saint Paul. En comparant les formes d'un même récit ou d'une même légende, on peut donc établir très sûrement l'ordre dans lequel elles se sont développées et, par suite, la date et la valeur respectives des documents où nous les rencontrons aujourd'hui.

Nous classerons en deux groupes les observations que nous avons faites à ce point de vue : dans le premier, celles qui sont d'un caractère général et portent sur le document entier; dans le second, celles qui se rapportent aux traditions particulières qui s'y trouvent reproduites.

I

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

DU FRAGMENT DE L'ÉVANGILE DE PIERRE.

1. *La langue.* — Par son étendue, ce fragment équivaut à deux chapitres environ de nos évangiles synoptiques. Il rentre dans le même type de récit. Il pourrait trouver place comme cinquième narration parallèle, à côté des quatre autres, dans une synopse évangélique. Il ne diffère pas plus des récits canoniques que chacun de ceux-ci ne diffère des autres, et il est moins éloigné, par la teneur du style, de la forme des trois premiers évangiles que ne le paraît être le quatrième. Le cadre est le même; la langue à peu

près identique. On reconnaît à première vue cette forme de narration hébraïsante où les phrases, coupées en membres parallèles, sont reliées presque toujours par la particule conjonctive *καί*, plus rarement par la forme adversative *δέ*. Les mots uniques ou exceptionnels ne sont pas plus nombreux que dans chacun des autres évangiles. L'inspiration apologétique est de même nature. Bref, il y a, pour l'ensemble et les détails, homogénéité entière. Il paraît donc impossible de douter que l'évangile de Pierre n'appartienne au même cycle littéraire et ne remonte à une époque où la tradition orale et vivante, loin d'être encore épuisée ou cristallisée en quelques formes écrites, formait un courant d'eau vive où chacun avait le droit de puiser. On ne saurait s'expliquer autrement ce double fait, également frappant, d'une parenté si intime et d'une indépendance si entière.

Mais, si nous sommes en présence d'un membre de la famille évangélique, on peut déjà soupçonner, au simple examen de la langue, qu'il en est le dernier venu ou, si l'on aime mieux, qu'il est le plus éloigné de la souche originelle. Le coloris araméen est bien moindre que chez Marc ou Matthieu. Au point de vue de la grecité, il se rapproche, comme Luc, de la langue commune du *ii^e* siècle. Il a un certain nombre d'expressions qui ne se trouvent que dans les *Actes des Apôtres* et le troisième évangile⁽¹⁾ : non que ces rapprochements de mots puissent établir une dépendance littéraire, ils révèlent seulement une plus grande familiarité avec le grec courant et un asservissement moindre à la tradition araméenne. Un certain nombre d'autres vocables, qui ne se trouvent pas dans le Nouveau Testament, donnent cette sensation d'un usage grec plus large et plus libre⁽²⁾. Comme Luc encore, notre auteur

⁽¹⁾ Expressions communes à Luc et à Pierre : *σέρωμεν* - *μεσημέρια* - *ήγωνίω* - *χευραγωγομένον* - *διανοουμένου* - *μαθήτρια* - *τό συμβάν*. Voyez encore l'emploi de la conjonction *επειδή*, etc.

⁽²⁾ Expressions propres à notre docu-

ment : *στυρίσκαι* - *ταίς όφθαλμοίς* (les yeux) - *λαχμόν έβαλον* - *σκελοκοπήθη* - *τετραμένοι* - *ύπορθούστας* - *συνεσκέπτοντο* - *καθαρεία* - *όφθαλμοί* - *τελευταία* - *τά λίνια* (dans le sens de *filets*), etc.

aime les participes. Une autre particularité de son style, c'est l'emploi des verbes simples, tandis que les trois synoptiques préfèrent les verbes composés. Il use et abuse du discours direct pour rendre sa narration plus impressive. C'est un signe de postériorité. En voici quelques autres : nos trois évangiles synoptiques désignent en général le premier jour de la semaine par l'expression juive *ἡ μία τῶν σαββάτων*. Paul fait la même chose (1 Cor., xvi, 2). Notre fragment use de l'expression chrétienne devenue habituelle vers la fin du 1^{er} siècle, *ἡ κυριακή*. Au verset 42, nous rencontrons le mot *ὑπακοή*, avec le sens liturgique de *réponse*, et il semble bien que ces versets 41 et 42 forment une sorte d'antienne. Enfin, la manière dont l'auteur accumule au hasard les termes de *Ιουδαῖοι*, de *πρεσβύτεροι*, de *ιερεῖς*, de *γραμματεῖς*, de *Φαρισαῖοι* montre qu'ils n'ont plus pour lui de sens clair et précis. Ce sont autant de signes révélateurs de la distance, soit chronologique, soit géographique où le narrateur se trouve de la société palestinienne du temps de Jésus. Il ne la connaît plus et il vit dans un milieu tout différent.

2. *Pseudépigraphe*. — La première rédaction de la tradition chrétienne essentiellement populaire fut anonyme. C'était un bien commun dont tous les chrétiens étaient à la fois les bénéficiaires et les garants. Elle nous apparaît encore avec ce caractère d'anonymat dans le second évangile. Anonyme aussi était certainement le recueil des discours du Maître (*λόγια*) qui sont la partie la plus précieuse de notre Matthieu actuel. Mais, quand la tradition vieillit, surtout quand un historien la met par écrit, le besoin de témoins qui la cautionnent se fait de plus en plus sentir. Nous pouvons noter ici un curieux progrès. Luc, par exemple, qui fait déjà œuvre d'historien, laisse apparaître sa personnalité dans la courte préface de son évangile. Il nous dit qu'il a recueilli la tradition des premiers ministres de la parole; que, remontant jusqu'à l'origine, il a suivi exactement et raconté les faits dans leur ordre, qu'il a